

avant
BAC

CAP OPÉRATEUR LOGISTIQUE



La formation remplace le CAP Agent d'entreposage et de Messagerie. Elle permet d'acquérir les compétences pour conduire en sécurité les chariots automoteurs de manutention de catégorie 1, 3 et 5 et réaliser des opérations logistiques, de la réception à l'expédition de marchandises.

DURÉE 1050 heures

DÉBOUCHÉS

- Préparateur de commandes
- Magasinier
- Cariste
- Agent de quai

POUR S'INSCRIRE

► AFTRAL.COM

SECTEUR
Logistique

NIVEAU DE SORTIE
Avant BAC (niveau V)

FILIÈRE
Apprentissage
& professionnalisation



CAP OPÉRATEUR LOGISTIQUE

RECRUTEMENT

- ▶ Avoir le niveau de fin de 3^{ème}
- ▶ Être reconnu apte médicalement au métier de cariste.

QUALITES REQUISES

- ▶ Faire preuve de rigueur et de concentration pour assurer des prestations de qualité, disposer d'une bonne condition physique et d'une bonne présentation si vous êtes en contact avec le public.
- ▶ Être capable de respecter les règles de sécurité.
- ▶ Être capable de travailler en équipe.

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Enseignements professionnels**
 - Les flux entrants (chaîne logistique, sécurité, réception des marchandises, contrôle, stockage, adressage, inventaire)
 - La conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté de catégorie 1,3 et 5
 - Les flux sortants (matériels, palettisation, emballages, préparation des commandes)
 - La communication professionnelle
 - L'environnement économique et juridique
- ▶ **Enseignement général**
 - Français
 - Histoire – Géographie
 - Enseignement moral et civique
 - Mathématiques- Sciences physiques et chimiques
 - Education physique et sportive
 - Prévention Santé Environnement (formation SST intégrée)
 - Langue vivante étrangère / Arts appliqués et cultures artistiques

VALIDATION

- ▶ Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Opérateur Logistique
- ▶ Attestation de formation et d'évaluation à la conduite de chariots de catégorie 1,3 et 5.
- ▶ Certificat Sauveteur Secouriste du Travail.

LES + DE LA FORMATION

- Formation et évaluation à la conduite de chariots de catégorie 1, 3 et 5.
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Une voie d'insertion professionnelle privilégiée.
- Un accompagnement dans les démarches administratives.
- Une mise en relation avec les entreprises.

LES + DE L'ALTERNANCE (CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION)

- Un contrat de travail en CDD ou CDI.
- Un salaire pendant toute la durée du contrat.
- Une formation entièrement financée et rémunérée.
- Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise.
- Un accompagnement par un tuteur ou maître d'apprentissage.
- Un accès à la carte d'étudiant des métiers ouvrant droit à davantage de réductions.



LES AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation.
- Différentes aides financières (prime à l'apprentissage, crédit d'impôt, aide de l'État, bonus alternants...)
- Exonérations partielle ou complète des cotisations sociales.
- Prise en charge des démarches administratives par AFTRAL.
- Pré-recrutement par les services AFTRAL.

Lieux de formation

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

13 AFTRAL CFA TL
UFA Lycée Caucadis
Bd Alfred Casile
13127 Vitrolles

L'utilisation du genre masculin permet d'alléger le texte mais ne peut être perçue pour de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

Avec le concours de



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

SIÈGE SOCIAL : 46 AVENUE DE VILLIERS
75847 PARIS CEDEX 17
TÉL : 01 42 12 50 50 - FAX : 01 42 12 50 10
WWW.AFTRAL.COM

AFTRAL 
Apprendre et se former en transport et logistique